

ETUDE DE CAS EN HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

Un essai de définition :

On peut envisager de le définir en négatif :

ce n'est pas : un exemple - parmi d'autres - qui est destiné à illustrer un corpus théorique (1) ; un modèle qui servirait de référence pour en observer ensuite les occurrences et les exceptions, selon une logique nomothétique (qui cherche des lois, des régularités, un ordre des processus), dans un courant qui cherche l'universalisme ; un segment de typologie, sur lequel on s'accorderait plus de temps, à condition de rebâtir ensuite tout le tableau final ; un idiographisme, une singularité qui place l'étude comme un examen exclusif des spécificités, selon une préoccupation qui se focalise sur les particularismes.

Pour essayer de définir en positif l'étude de cas, il me semble que c'est un condensé des cinq ordres ou ingrédients suivants :

1. **rendre compte du réel**, c'est-à-dire de la complexité d'un objet d'étude, sachant que le seul choix primordial est l'angle d'attaque que l'on va privilégier

ex : Parmi les cas d'étude :

- un barrage en débat (cas Les Trois Gorges) : enjeux de régulation (inondations, navigation, activités) et de développement, risques environnementaux et humains (expulsions, ...), contestations et internationalisation cf J. Bethemont Les grands fleuves entre nature et société. Colin 1999
 - irrigation traditionnelle et irrigation nouvelle/artificielle (une comparaison dans le temps sur un canton ou un comté de l'Inde ; une comparaison interne avec l'exemple libyen : l'or bleu du désert)
 - le fleuve Colorado et l'Imperial Valley : concurrences et surexploitation de l'eau dans l'Ouest américain
 - mais aussi le Rhin entre exploitation et pollution internationales .les inondations : du mauvais temps au plan de prévention des risques
2. **s'inscrire dans un raisonnement ou une analyse systémique** afin d'accéder aux interactions et aux différents ordres de la réflexion dans une perspective de synthèse et de démarche de synthèse (à l'exclusion de toute perspective d'exhaustivité puisque la « valeur-ajoutée de la réflexion et de la démarche géographique n'est pas dans connaître le tout mais dans s'approprier les concepts)
 3. **structurer l'ensemble à l'aide d'une problématique de recherche et de réflexion**, pour avoir un fil conducteur et pour construire une réponse ciblée et ordonnée conforme à l'axe d'investigation.

- ex : Parmi les problèmes que l'on peut aborder, citons :
- une ressource ou une richesse, une ressource ou une consommation,en quoi l'eau est-elle un enjeu de développement (une agriculture sous pluie, ...)
- contrôle des eaux ou maîtrise des eaux....en quoi économiser l'eau induit une nouvelle pratique et une nouvelle gestion de l'eau ? ou encore pourquoi la municipalité de Grenoble a-t-elle décidé de « remunicipaliser » la gestion de l'eau en 2000 - on s'appuiera bien entendu sur le dossier municipal, sur les arguments des adversaires et sur les documents fournis par les organismes institutionnels comme l'agence de bassin,... ?
- l'eau est-elle source de conflits, l'eau entre concurrence et tensions (entre ville et campagne, entre agriculteurs et industriels, entre agriculteurs bretons et les autres,...) comme le projet GAP au Moyen-Orient est-il une source de conflits entre états ou une nouvelle donnée géographique du développement (agricole surtout) ?

4. Choisir une approche nécessairement et prioritairement spatiale, à une échelle pertinente d'entrée, mais avec une confrontation multi-scalaire. L'expérience montre que l'échelle moyenne ou la grande échelle sont souvent les plus appropriées pour démarrer. Les différentes échelles permettent de comprendre la situation géographique, non d'explorer le phénomène à différents niveaux.

ex :

- la polarisation sur Pierre Bénite (sur de Lyon) appelle l'examen de l'aménagement général du bassin rhodanien ou de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, et la référence aux données hydrologiques du bassin Rhône-Saône ou encore aux stratégies des entreprises locales (niveau régional, national, international)

5. instruire l'objet d'étude comme un temps politique et/ou polémique de formation citoyenne et démocratique ou (version éducation nationale) à visées critiques et civiques

ex :

- des documents polémiques ou des points de vue confrontés sont souvent le meilleur instrument comme le point de vue d'Israël et le point de vue palestinien sur le contrôle des eaux du Jourdain, comme les demandes opposées des industriels et des agriculteurs bretons d'un côté et des responsables du tourisme de l'autre.
- différents schémas d'aménagement permettent la même logique de confrontation (cas du Nil par exemple). Des disciplines scientifiques font des expériences pour démontrer des lois, en géographie on décortique un cas pour mettre en avant certains des acteurs et des liens du système étudié et ce à plusieurs échelles. Mais c'est aussi une méthode de travail et une démarche qui répond à la volonté d'aider le futur citoyen à se construire et lui donner les moyens d'être un acteur conscient, réfléchi et le mieux armé possible.
- Une étude de cas est première (un particulier avant toute approche du général, de la mise en perspective, de la globalisation). Une étude de cas nécessite du temps, temps d'appropriation des concepts qui sous-tendent le cas, temps de confrontation et d'argumentation, temps de synthèse, dans un registre fortement hypothético-déductif.

Voilà qui pose le problème de la mise en perspective, le passage du particulier au général. Il faut alors se poser les deux questions suivantes :

les faits géographiques analysés dans l'étude de cas se retrouvent-ils ailleurs dans le monde ? Sous des formes identiques ou proches ? N'y a-t-il pas ailleurs dans le monde d'autres réponses apportées par les hommes au même problème

Cette mise en perspective s'appuie principalement, mais pas exclusivement, sur des cartes à petite échelle. Elle permet d'aborder certains aspects de la question qui n'ont pas été envisagés dans l'étude de cas, mais ce n'est pas de l'ordre de la typologie. Cette mise en perspective peut se faire à l'issue de l'étude de cas ou bien en fonction de certains moments clés de l'étude de cas.

Et quelles finalités :

Certaines sont propres à la discipline et à son évolution épistémologique. Dans leur Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés (J. Lévy et M. Lussault), les auteurs affirment : « la géographie analytique (issue de l'analyse spatiale matinière d'échelle et de métrique et parfois égarée dans la table des chorèmes) doit impérativement s'associer aux deux autres axes de travail, la géographie synthétique et la géographie thématique. » (page 73). Cette géographie s'inscrit bien entendu dans la perspective de dépasser de vieux schémas qui ont marqué l'épistémologie de la discipline et sa traduction scolaire : entre géographie physique et géographie humaine, entre géographie générale et géographie régionale, entre géographie analytique et géographie thématique. Cette géographie met surtout l'accent sur le rapport entre nature et sociétés et sur les logiques de domination des sociétés sur l'espace, dévoilant à l'aide d'un problème utilisé à la manière d'un endoscope un ensemble d'interactions de l'un aux autres.

D'autres, instillées dans les instructions officielles, s'inscrivent dans un aggiornamento du savoir scolaire en géographie : fin ou évitement de l'encyclopédisme, vision pédagogique constructiviste en plaçant les élèves en posture active : travail plus ou moins direct des élèves sur des documents de nature variée, logique d'une investigation argumentée (relevé d'informations, mise en relation et confrontation des documents, formulation d'une courte synthèse, ...utilisation récurrente des outils du géographe), pertinence didactique d'une situation-problème. Réflexion à partir du document et de la confrontation de documents

Ainsi l'examen attentif des manuels et des dossiers qu'ils proposent mais aussi des cours et leçons en classe permettent de constater les points suivants :

1. Des documents plus longs, plus complets, plus complexes (des extraits de mises au point comme Michel Sivignon « La question de l'eau en Grèce » Revue Méditerranée 1996 ou de P.A. Roche « L'eau au XXIème siècle : enjeux, conflits, marché » dans Ramses 2001, ou extrait de l'Information géographique sur « L'enjeu de l'eau dans les grandes villes algériennes » par F. Chikhr-Saïdi, 1998)
2. Des documents plus proches du concret, du réel, du vivant : extrait d'une délibération municipale, extrait d'une brochure d'entreprise, extrait d'un compte-rendu d'agence de bassin, affiche, image satellitale (les eaux du Jourdain et du lac de Tibériade, les usages de l'eau du Rhône au défilé de Pierre Bénite - sud de Lyon, delta du Nil avec la ville et le port d'Alexandrie), cartes topographiques à grande ou moyenne échelle (paysage de huerta dans le Comtat Venaissin, paysage de la Dombes,...)
3. Des documents plus ou moins juxtaposés selon une logique de problèmes successifs (ou de questions globales successives) mais qui obligent à une lecture interne et externe (des acteurs, des enjeux, des territoires, des échelles) : de nombreuses cartes privilégient tout ou partie du Proche et Moyen-Orient jusqu'à focaliser sur le cas de la carte reprise de G. Mutin sur les ressources hydrauliques d'Israël et de la Palestine reprise de L'eau dans le monde arabe 2000).

Et Jacques Bethemont auteur des « Les grands fleuves entre nature et société » Colin, 1999, est souvent mis à contribution.

D'autres enfin sont fondées par la place de la géographie dans l'acquisition d'une culture générale et d'une éducation citoyenne, voire relèvent d'ambitions plus profondes...liées aux valeurs républicaines. En reprenant l'exemple de l'eau au travers des choix des manuels et des leçons des professeurs (ceux de l'Académie de Grenoble), il est intéressant de constater que les grands concepts comme environnement, aménagement sont présents, plus subtilement mais implicitement celui d'inégalité de développement et ceux d'acteurs, de ressources et de risques, plus vaguement celui d'organisation spatiale. Les mots clés qui reviennent sont ressources, aménagements hydrauliques, conflits d'usage, gestion... et en complément maîtrise, enjeu, conflit, ou contentieux ou menace, rareté mais peu abondance, convoitise lié à contrôle et à partage, détérioration, insuffisance, renouvellement, disparités, controverses (les barrages). Tout cela est certes intéressant, sous un angle de vue souvent pessimiste et péjoratif. Mais tous ces termes sont intimement liés à la domination de l'homme sur la nature, à la nécessité de la ménager et de la protéger. On peut ainsi s'apercevoir d'un hiatus : bien des mécanismes et équilibres naturels sont passés au second plan au profit du seul dilemme protection - aménagement. Par contre les lexiques des leçons font la part belle au vocabulaire naturaliste (hydrosphère, mousson, ...) Un seul ouvrage à ma connaissance (Hatier) propose un exercice direct de confrontation explicite entre deux points de vue sur le dilemme nature - société.

Un instrument pour la réflexion géographique :

Cette réflexion est implicite ou explicite mais à plusieurs niveaux :

- le langage (et donc le maniement de concepts géographiques mais aussi d'un vocabulaire approprié) On peut presque parler d'une géo langue ou d' un géo langage (voir ce que contient le dictionnaire Lévy-Lussault)
- le recours aux outils spécifiques du géographe (beaucoup plus de cartes, de croquis, de schémas,...) et à une lecture géographisante des documents bruts (plans, affiches, discours, ...) donc beaucoup moins d'analytique et de littéral
- la mise en relation : interrelation, interaction, croisement... des documents comme des propos
- la mise en tension, la mise en scène argumentative : une procédure civique (échange d'arguments, confrontation) et une analyse idéologique (quels rapports de force, quels droits, ...)

Voilà à grands traits quelques points d'analyse, forcément partielle sinon partielle, à l'aune de mon expérience et d'un regard que je souhaite sans complaisance sur l'existant. De quoi faire peut-être avancer notre travail didactique et pédagogique !

(1) Lors de la table ronde Mme Georgette Zrinscak (Université Paris I) a repris l'expression « exemple » pour évoquer sa définition de l'étude de cas. Nos deux propos ne sont pas très éloignés compte tenu du contenu qu'elle donne à cette expression « exemple » dont l'exemplarité extrinsèque n'est pas la finalité : il s'agit bien d'une matière d'œuvre, d'une sorte de « case study » qui doit conduire les étudiants à explorer, en intra, en interne, un problème posé et d'une réflexion sur les enjeux et les acteurs de cet espace. Louis-Pascal JACQUEMOND, IA-IPR Histoire et Géographie Membre de l'Association Française de Développement de la Géographie

Comment choisir les études de cas ?

Le choix des études de cas constitue un élément clé de la mise en œuvre des thèmes ; ce choix passe par la réponse aux questions suivantes : - quelles problématiques cette étude de cas permet-elle d'aborder ? - quelles notions fondamentales du programme couvre-t-elle ? - quels apprentissages méthodologiques peut-on y associer ?

L'étude de cas doit être le support d'une véritable réflexion géographique ; elle doit couvrir les grandes problématiques du thème et intégrer au moins les trois notions fondamentales du programme. Elle s'inscrit précisément dans un territoire.

1. A quelle échelle?

L'étude de cas peut s'inscrire dans des espaces de dimension variable, allant de l'échelle locale (une agglomération, un versant de vallée des Alpes, une station balnéaire), à l'échelle sous-continentale (la répartition de la population en Asie du Sud-Est), en passant par les échelles régionales (l'eau dans le Sud-Ouest des Etats-Unis ou au Moyen-Orient), ou nationales (nourrir les hommes en Inde, ou les risques au Japon). Pour chaque étude de cas, il convient de s'interroger sur l'échelle la plus pertinente pour aborder les problématiques principales du thème. Le plus souvent, l'échelle moyenne répond le mieux à cette exigence ; la trop grande échelle risque d'appauvrir la réflexion (on préférera une portion de littoral à une seule station, une région de montagne à une simple vallée, ou encore une vaste région agricole à une exploitation) ; la trop petite échelle constitue une approche trop générale et théorique. Cependant, il sera nécessaire de montrer qu'un phénomène étudié à une échelle donnée implique des références à d'autres échelles ; ainsi, le littoral touristique méditerranéen ne peut se comprendre que si on le situe dans le cadre européen, espace peuplé et riche, au sein duquel les loisirs sont importants et donc réservoir de touristes.

2. Quelle démarche pédagogique?

Dans l'étude de cas, les élèves sont placés en position de réflexion et de travail personnel. A partir d'un dossier de documents de nature variée (privilégiant les cartes à différentes échelles), constitué de manière à poser des situations-problèmes, les élèves travaillent majoritairement de manière autonome. Ils sont amenés à relever des informations, à les mettre en relation, à confronter des documents, à les questionner, à émettre des hypothèses, à les valider, à dégager des problématiques. La démarche de l'étude de cas, mise en œuvre pour chacun des thèmes dans des situations très diverses, contribue ainsi à la maîtrise progressive du raisonnement géographique.

3. Mettre en perspective les études de cas

" Il est nécessaire que chaque étude de cas soit contextualisée par une mise en perspective à plus petite échelle, s'appuyant prioritairement sur des cartes ".

Le traitement du programme ne peut pas prendre la forme d'une simple addition ou juxtaposition d'études de cas. Le travail indispensable de mise en perspective doit permettre de répondre aux questions suivantes : - où et sous quelles formes proche ou identique la situation géographique analysée dans l'étude de cas se retrouve-t-elle dans le monde ? - n'y a-t-il pas, ailleurs dans le monde, d'autres types de réponses apportées par les sociétés humaines aux mêmes problèmes d'aménagement ou d'environnement ?

La contextualisation est donc à la fois thématique et spatiale. C'est une étape importante de la démarche qui articule le local avec le global, le particulier avec le général et entraîne les élèves à l'abstraction. Cette mise en perspective permet d'élargir les problématiques, d'enrichir l'approche notionnelle, d'étendre le champ spatial de l'étude du thème, d'aborder certains aspects non envisagés par l'étude de cas. Elle peut notamment s'appuyer sur des cartes à petite échelle et nécessiter des

études de cas secondaires. L'idéal pourrait être de confronter plusieurs études de cas préparées par différents groupes d'élèves.

L'articulation entre l'étude de cas et la contextualisation peut être conduite de deux manières : - l'étude de cas est menée à son terme et précède la mise en perspective. C'est la démarche pédagogique la plus simple ; - à différents moments de l'étude de cas, on opère une mise en perspective, en particulier en changeant d'échelle. La mise en œuvre du programme nécessite que le professeur conçoive l'ensemble de sa progression annuelle, afin d'opérer une sélection pertinente d'études de cas qui permette de varier les échelles, de croiser les principales notions et d'aborder, au cours de l'année, une large diversité de continents, de milieux, de niveaux de développement. Même si l'on s'inscrit dans une approche de type inductif, on ne vise certainement pas, pour chacun des thèmes, une véritable généralisation qui pourrait aboutir à l'exploitation abusive de schémas-modèles .

Pour l'évaluation, on privilégiera la vérification des capacités des élèves à réutiliser, dans d'autres études de cas, les notions fondamentales et les raisonnements mis en œuvre devraient être privilégiée. (Extrait site académique de Toulouse)